

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTE

BUREAU REGIONAL DU  
PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITE REGIONAL

Cinquième Session  
M a n i l l e  
10-16 septembre 1954

WP/RC5.R 8  
16 septembre 1954  
FRANCAIS  
Original : Anglais

PROGRAMME ET BUDGET POUR 1956

Le Comité régional,

Reconnaissant qu'il y a une procédure acceptée pour soumettre au Directeur général les projets de programme et de budget des comités régionaux;

Reconnaissant que, pour l'année 1956, le Directeur régional a développé le programme de chaque pays conformément aux demandes reçues des Etats Membres;

Se rendant compte également de ce qu'il n'y aucune assurance quant à une augmentation des contributions annuelles des Etats Membres à l'OMS;

Ayant examiné soigneusement le Projet de programme et de budget pour la région du Pacifique occidental, pour l'année 1956, tel qu'il a été présenté par le Directeur régional, et tenant compte des résolutions WP/RC5.R 6 et WP/RC5.R 7;

DECIDE de prendre acte du Projet de programme et de budget pour la région du Pacifique occidental, pour l'année 1956, et charge le Directeur régional de le soumettre au Directeur général.

(Adoptée à la cinquième séance,  
le 15 septembre 1954; WP/RC5/Min/5)